

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
BULLETIN D'INFORMATION D'AVRIL

Bonjour chers parents,

Nous vous invitons à prendre connaissance des bulletins d'information qui vous sont envoyés mensuellement, puisque des renseignements importants s'y retrouveront au cours des prochaines semaines.

Nous en profitons aussi pour vous souhaiter un bon congé de Pâques!

Bonne lecture,

Tetyana L'Allier
Directrice



DATES IMPORTANTES

29 mars et 1^{er} avril 2024: Congé scolaire (Pâques).

Lundi 8 avril 2024 : [Éclipse solaire](#) : aucun transport scolaire pour le retour à la maison.

Vendredi 12 avril 2024: Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.

Lundi 29 avril 2024: Reprise de la journée de tempête du 4 décembre. Nous serons un jour 4.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates de nos prochaines réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 18 h au salon du personnel : le lundi 8 avril 2024, le lundi 13 mai 2024 et le lundi 10 juin 2024 (à confirmer).

INSCRIPTIONS AU SERVICE DE GARDE POUR 2024-2025

Les inscriptions au service de garde pour la prochaine année scolaire auront lieu du 8 au 26 avril 2024. Des renseignements supplémentaires vous seront transmis au courant des semaines prochaines. Veuillez noter que les inscriptions pour le service de garde pour tous les parents, y compris ceux en situation de garde partagée, se feront par Mozaïk.

DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager prochainement, veuillez communiquer avec le secrétariat afin d'éviter une inscription tardive puisque les derniers élèves inscrits sont les premiers déplacés.

EMPRUNT DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE BRÉBEUF

Si votre enfant emprunte un livre à la bibliothèque de l'école, il faut faire attention à ne pas aller le porter dans la chute à livre de la bibliothèque Éva-Sénécal. Votre enfant doit le remettre à l'école Brébeuf lors de sa journée de bibliothèque. Merci d'avance de votre collaboration.

ÉCLIPSE SOLAIRE TOTALE – 8 AVRIL 2024



Comme il a été expliqué en détail dans la [lettre qui vous a été envoyée au mois de mars](#), un phénomène rare que peu de gens ont la chance d'observer se produira le 8 avril 2024 : une éclipse totale du Soleil. Voulant profiter de cette opportunité d'apprentissage unique, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) a élaboré un plan qui répond aux recommandations de la Santé publique et aux directives du ministère de l'Éducation. Pour connaître les directives et les mesures mises en place

dans les écoles en prévision de cet événement inoubliable, il est important de prendre connaissance de la section éducative à ce sujet sur le site du CSSRS : www.cssrs.gouv.qc.ca/eclipse.

JOUR DE LA TERRE



Le 22 avril, ce sera le jour de la Terre. Prenez quelques minutes avec vos enfants afin de discuter de petits gestes que vous pouvez faire pour soigner notre planète! Vous pouvez visiter le <https://jourdelaterre.org/qc/>.

CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

7 astuces pour baliser l'usage des écrans chez les enfants

1. Limitez le temps d'écran;
2. Prévoyez à l'avance des activités pour éviter les écrans;
3. Choisissez soigneusement ce qu'il va regarder;
4. Retardez l'introduction à la tablette ou au cellulaire;
5. Donnez l'exemple;
6. Encouragez les activités et les moments sans écran.
7. Gardez les situations exceptionnelles... exceptionnelles!



Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3IBiMJY>

MESSAGE DE LA PART DE LA CORPO BRÉBEUF

Souper bénéfique *Le Grec*

Vous avez reçu au courant des dernières semaines le billet pour le repas pour emporter. Il n'y a pas de date limite pour échanger les coupons (le jeudi ou le dimanche). Merci encore aux propriétaires du Grec pour leur générosité!

Marche-o-thon

L'activité Marche-o-thon aura lieu le **16 mai 2024** au parc de l'école Montcalm. Les élèves recevront toutes les informations pour cette activité en avril.

Vos dons font du chemin....

Les élèves de 6^e année ont profité d'une belle journée de ski alpin le 22 mars dernier. Vos dons à la Corporation permettent à nos élèves de participer aux sorties hors école du programme Santé globale.

La Corporation a également contribué au renouvellement complet de l'équipement de ski de fond de l'école.

ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS POUR L'ANNÉE 2024

- La période de facturation est d'une (1) semaine à la fois (du dimanche au samedi).
- L'envoi par courriel de la facture/état de compte : Minimum 1 fois par mois selon l'échéancier suivant soit, au plus tard, le 1er vendredi du mois pour les semaines complètes du mois précédent.
- Les paiements par Internet sont à privilégier (Accès D, banque Nationale et de Montréal).

Tous les soldes doivent être à zéro au **15 AVRIL 2024**.

Rappel :

Il est important de prendre en considération qu'un délai de 2 à 3 jours est nécessaire pour recevoir, dans notre système, votre paiement par Internet.

COMPTE EN SOUFFRANCE

Des frais supplémentaires, selon le taux d'intérêt annuel en vigueur au CSSRS, pourront être apportés au compte en souffrance. Le service de garde se réserve le droit de refuser un élève lorsqu'il y a un retard de 2 semaines de frais impayés.

DATE LIMITE DE PRODUCTION DES ÉTATS DE COMPTE	DATE LIMITE POUR FAIRE VOTRE PAIEMENT (10 JOURS OUVRABLES)	SEMAINES FACTURÉES (NOMBRE DE JOURS)
2 avril 2024	<u>15 avril 2024</u>	Du 11 au 29 mars 2024 (13 jours + 1 pédagogique si votre enfant était présent)

OBJET PERDUS

Les objets perdus ainsi que le mélange entre les vêtements ne sont pas la responsabilité du service de garde. Nous vous invitons à venir récupérer les objets perdus en passant par le secrétariat ou de vous présenter directement au service de garde de 7 h à 8 h 15, de 12 h à 13 h 15 et de 15 h à 18 h. Vous pouvez également sensibiliser votre enfant en lui rappelant de venir faire un tour.

MESSAGE DE LA PART DE LA CAISSE SCOLAIRE

Déposer son argent régulièrement, c'est payant !

Apprenez à votre enfant l'importance d'épargner son argent. Pour l'encourager, il recevra **une ristourne jeunesse de 10\$** s'il effectue **7 dépôts ou plus** dans son compte Caisse scolaire entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre** de la même année.

C'est l'assiduité et la persévérance qui sont récompensées !

Votre enfant aimerait obtenir sa **ristourne de 10\$**, mais n'a pas de compte de caisse scolaire ?

Nous vous invitons à l'accompagner afin de faire sa demande en ligne **[Inscrire mon enfant | Caisse scolaire](#)**. Une façon simple et rapide de développer de saines habitudes d'épargne.

Votre enfant a déjà son compte de caisse scolaire, mais n'a pas accès à son relevé en ligne ? Visualisez cette courte vidéo qui vous expliquera les démarches afin de l'obtenir.

<https://www.caissescolaire.com/enfants/tutoriel-info-solde>

Vous désirez en connaître davantage ? Consulter le site **<https://www.caissescolaire.com/parents/ristourne>** pour une multitude d'informations ainsi que plusieurs activités gratuites **[Cahiers d'activités | Caisse scolaire](#)** à faire avec vos enfants.

DÉBARCADÈRE : ÉLÈVES-MARCHEURS

Chers parents, les élèves doivent de circuler librement en sortant et en partant de la cour d'école. Les passages doivent être dégagés en tout temps. Nous vous invitons à accueillir vos enfants-marcheurs au débarcadère. Merci de votre habituelle collaboration.